

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06027 Numéro SIREN : 528 596 778 Nom ou dénomination : A M G SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 28409

528 596 778 SARL A M G SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)
IS

28409

Imprimé 2065 du 06/06/2023

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes

Déclaration néante

Si PME innovantes

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE

adresse du siège social

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement

Adresse de messagerie

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n°
d'identification et
adresse du lieu d'imposition
de la société mère

B ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Activités exercées

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

2- Si vous êtes la société tête de groupe et
que vous avez désigné une autre entité du
groupe pour souscrire la déclaration n°
2258-SD, indiquer le nom, adresse et
numéro d'identification fiscale de l'entité
désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom,
adresse et numéro d'identification fiscale
de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

La comptabilité de l'entreprise est-elle
informatisée ?

Si oui, nom du logiciel utilisé :

ECF

Désignation du prestataire

Nom et adresse du comptable

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom et adresse du conseil

Salarié/Indépendant :

Tél :



CERTRO conforme

528 596 778 SARL A M G SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément	
Visa : CGA		Viseur conventionné	

Imprimé 2065 du 06/06/2023

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15 %

Déficit

10 252

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%

Plus-values à long terme au taux de 19%

Autres Plus-values imposables au taux de 19%

Plus-values à long terme imposables au taux de 0%

Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Société d'investissements immobiliers cotée

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Bénéfice ou déficit exonéré

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer

Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

528 596 778 SARL A M G SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2033A du 06/06/2023

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF		Exercice clos en N			
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	012		
	Autres	014	016		
Immobilisations corporelles		028	17 414	030	17 404
Immobilisations financières (1)		040	042		
Total I (5)		044	17 414	048	17 404
Actif circulant					
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	052		
	Marchandises	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	120	070	120
	Autres (3)	072	3 772	074	3 772
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	5 039	086	5 039
Charges constatées d'avance		092	094		
Total II		096	8 931	098	8 931
Total général (I + II)		110	26 345	112	17 404
PASSIF					Exercice N NET
Capitaux propres					
Capital social ou individuel				120	1 500
Écarts de réévaluation				124	
Réserve légale				126	27
Réserves réglementées				130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants				131	132
Report à nouveau				134	-12 194
Résultat de l'exercice				136	-10 252
Subventions d'investissement				137	
Provisions réglementées				140	
Total I				142	-20 919
Provisions pour risques et charges				Total II	154
Dettes (4)					
Emprunts et dettes assimilées				156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
Fournisseurs et comptes rattachés				166	7 883
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169	204
Produits constatés d'avance				174	
Total III				176	29 860
Total général (I + II + III)				180	8 941
Renvois					
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195

528 596 778 SARL A M G SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

528 596 778 SARL A M G SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2033B du 06/06/2023

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

Exercice N

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises		209		210	
Production vendue	biens	215		214	
	services	217		218	70 151
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	70 151

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234		3 110	
Variation de stock (marchandises)				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier	immobilier	242	24 027	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle	243	837)	244	1 742
Rémunérations du personnel				250		49 181	
Charges sociales				252		2 277	
Dotations aux amortissements				254			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259	)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264		80 337	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 -10 186

Produits et charges divers

Produits financiers				(III)	280		
Produits exceptionnels				(IV)	290		
Charges financières				(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	)	(VI)	300	66
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices				(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	-10 252

B - RÉSULTAT FISCAL					1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2					312		314	10 252
Réintégrations								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
Provisions non déductibles					322			
Impôts et taxes non déductibles					324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Déductions								
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986				
Zone franche urbaine (44 octies A)				987				
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127				
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)				138				
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981				
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989			342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992				
Investissements outre-mer				344				
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)				345				
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	10 252
Déficits								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	10 252

528 596 778 SARL A M G SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 06/06/2023

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS							Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial	400		402	404	406		
Autres	410		412	414	416		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	420		422	424	426		
Constructions	430		432	434	436		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	444	446		
Installations générales, agencements et aménagements divers	450	17 414	452	454	456	17 414	
Matériel de transport	460		462	464	466		
Autres immobilisations corporelles	470		472	474	476		
Immobilisations financières	480		482	484	486		
TOTAL	490	17 414	492	494	496	17 414	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Fonds commercial		495	497	498	499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500	502	504	506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains		510	512	514	516		
Constructions		520	522	524	526		
Installations techniques matériel et outillage industriels		530	17 404 532	534	536	17 404	
Installations générales, agencements, aménagements divers		540	542	544	546		
Matériel de transport		550	552	554	556		
Autres immobilisations corporelles		560	562	564	566		
TOTAL		570	17 404 572	574	576	17 404	

528 596 778 SARL A M G SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 06/06/2023

2033D						RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES	
							Formulaire néant
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				Dotations		Reprises	
Fonds commercial				681	683		
Autres immobilisations incorporelles				700	705		
Terrains				710	715		
Constructions				720	725		
Installations techniques, matériel et outillage				730	735		
Installations générales, agencements et aménagements divers				740	745		
Matériel de transport				750	755		
Autres immobilisations corporelles				760	765		
TOTAL				770	775		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes							
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)						780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent						982	16 481
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)						982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice						982 ter	
Déficits imputés						983	
Déficits reportables						984	16 481
Déficits de l'exercice						860	10 252
TOTAL des déficits restant à reporter						870	26 733
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	

528 596 778 SARL A M G SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

Imprimé 2033E du 06/06/2023

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	70 151
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	70 151

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	3 110
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	24 027
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	27 137

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	43 014
-----------------------------	------------------------------------	-----	--------

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

528 596 778 SARL A M G SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

**SARL AMG SERVICE
6 RUE PAUL GAUGUIN
93600 AULNAY SOUS BOIS
SARL au capital de 1 500.00 €**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE
En date du 30 JUILLET 2023 à 9 H 00**

Ordre du jour : Approbation des comptes 2022

Sont présent :

- * Monsieur BENKHENNOUF SAMIR, propriétaire de 25 parts
- * Monsieur FITAS MABROUK, propriétaire de 25 parts
- * Monsieur BENHEBRI SOFIANE, propriétaire de 25 parts
- * Monsieur BOUTCHICE FAOUZI, propriétaire de 25 parts

La totalité des parts est représentées et l'assemblée peut valablement délibérer.

Résolution première :

Les associés sont réunis en assemblée générale ordinaire pour procéder à l'approbation des comptes de l'exercice 2022.

Le résultat 2022 a donc été déficitaire.

Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Résolution deuxième :

Les associés donnent quitus entier et définitif à la gérance pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Résolution troisième :

Les associés approuvent les comptes tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Résolution quatrième :

L'assemblée des actionnaires approuve les différentes conventions conclues au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les associées concernées ne prenant pas part aux votes.

En foi de quoi, est dressé le présent procès verbal.

Fait à AULNAY SOUS BOIS,
Le 30 Juillet 2023.

